

batiactu.com (26/08/10)

Rénovation des Halles à Paris : la bataille juridique se poursuit

Le tribunal administratif de Paris a rejeté le 17 août dernier en référé la demande de l'association Accomplir de suspendre le deuxième permis de démolir du jardin des Halles, stipulant, selon l'AFP, «qu'aucun des moyens (arguments) invoqués (par l'association) n'est de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité de la décision attaquée». La mairie de Paris a donc déclaré que les travaux dans le jardin, partie intégrante du vaste projet de réaménagement des Halles, allaient pouvoir reprendre.

<http://www.batiactu.com/edito/l-ete-en-bref---premiere-partie-26674.php>